

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	26 avril 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 avril 2018	En exercice : 50 Présents : 38 Votants : 46

Séance du jeudi 3 mai 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi trois mai deux mille dix-huit à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Bernadette MONNIER (arrivée à 19h20), M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Jean-Louis JOURNEAU, M. Lionel BOUTIN, Mme Valérie BRUSIN, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER (arrivé à 19h20), M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Mohammed BELKAID
M. Jean PARMENTIER, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Emilie LAFORGE
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Thierry LEAU
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR
Mme Eliette ITALIANO, suppléée par M. Jean-Louis JOURNEAU
M. Jean-Pierre BAUSSART, suppléé par Mme Valérie BRUSIN
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
Mme Frédérique COLAS
Mme Laurence MARCHAND
M. Gilles-Maxime POIBLANC



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : Recrutement « emplois saisonniers » - 2018

Objet : Recrutement « emplois saisonniers » - 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.2121-29,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 3-1,

Considérant la nécessité durant la période estivale d'assurer la continuité du service public,

Considérant la nécessité de recruter des agents contractuels pour exercer lesdites fonctions,

Considérant la nécessité de fixer la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération des emplois saisonniers,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des Maires en date du 26 avril 2018,

Vu l'exposé de la vice-présidente,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** la création d'emplois saisonniers sur les missions décrites ci-après :

- Pôle environnement : service collecte et service +,
- Piscine : tenue des vestiaires et entretien des locaux.

- **FIXE** les niveaux de rémunérations correspondant au premier grade de la fonction publique territoriale, à l'indice brut 347, indice majoré 325.

- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus aux différents budgets primitifs de l'année 2018.

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tout document relatif à ces recrutements.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Date de réception

par la Sous-Préfecture : 18/05/2018

Date de publication : 18/05/2018